



BOUCHERIE-CHARCUTERIE

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



SALARIÉS DES BOUCHERIES ET DES BOUCHERIES CHARCUTERIES

**Ne restez plus seuls :
adhérez au 1^{er} syndicat de France !**

Entreprises de moins de 11 salariés



La CFDT pour vous et à vos côtés

La CFDT représente et soutient un peu plus de 32 500 salariés des boucheries - boucheries charcuteries artisanales au niveau national.

La CFDT négocie des accords, défend vos intérêts et apporte des évolutions dans différents domaines comme :

- vos augmentations de salaires ;
- avec le soutien d'AG2R LA MONDIALE, la CFDT s'engage à préserver la santé au travail des apprentis bouchers grâce à la complémentaire santé de branche ;
- votre parcours professionnel en le valorisant.
- vos droits, en améliorant vos acquis et proposant de nouveaux sujets dans l'intérêt collectif et individuel.

La CFDT revendique :

- une meilleure information des salariés sur leurs droits ;
- la prise en compte d'un équilibre vie/vie professionnelle (horaires adaptés) ;
- la prise en compte de toutes les heures travaillées dans le cadre de la formation pro A.

La CFDT, **premier** syndicat de France

- **La CFDT est le premier syndicat avec** plus de 600.000 adhérents, des femmes (50,2%), des hommes (49,8%).
- **La CFDT est le syndicat où l'adhérent(e) a des droits** : le droit d'être écouté(e), respecté(e), informé(e), défendu(e) gratuitement en cas de problème.
- **La CFDT n'est ni de gauche ni de droite**, elle est du côté des salariés. Son premier objectif est d'obtenir des droits nouveaux pour les salariés.
- **La CFDT est un syndicat pragmatique** qui préfère trouver des solutions par le dialogue, mais n'hésite pas à se mobiliser au besoin.
- **La CFDT est un syndicat laïque** qui respecte toutes les croyances religieuses ou philosophiques tant qu'elles ne conduisent pas à la haine.
- **La CFDT sait que le monde change**, qu'il faut en permanence mettre à jour les revendications pour faire face aux évolutions du marché du travail.

Indépendance Émancipation
LES VALEURS CFDT
Démocratie Autonomie Solidarité

Adhérer à la **CFDT**, c'est bénéficier :

- d'un interlocuteur dédié : votre responsable de branche professionnelle ;
- de "Réponse à la carte", service d'information et de conseil personnalisé par téléphone et mail, 6 jours sur 7 ;
- d'un espace ARC (Accompagnement-Ressources-Conseil) avec des forums d'échanges entre militants, des informations juridiques... ;
- d'un accès à la CNAS (Caisse Nationale d'Action Syndicale) qui apporte un soutien juridique, une assurance vie professionnelle, une assurance syndicale ;
- d'un organisme de formation agréé : le CEFA ;
- d'un journal trimestriel des adhérents ;
- d'avantages sociaux (réductions, billetteries, etc.).

BULLETIN D'ADHÉSION

Je soussigné(e) M. Mme

Nom

Prénom

adhère à la CFDT

(Nom de naissance)

Date de naissance

Coordonnées personnelles

N° et voie

Complément adresse

Code postal

Ville

Portable personnel

Fixe

Mèl personnel

@

Informations professionnelles

Nom de l'établissement
ou de l'entreprise

Adresse

Code postal

Ville (cedex)

Profession / Métier

Situation Salarié de droit privé Agent de droit public Demandeur d'emploi
 Retraité Indépendant Autre

Salarié du privé Ouvrier Employé Technicien
 Cadre Agent de maîtrise

Salarié du public

Type de fonction publique État Territoriale Hospitalière

Catégorie A B C

Statut de l'agent Titulaire Contractuel

Corps/Cadre d'emploi

Temps de travail Complet Temps partiel : ... %

Pour le calcul de la cotisation

Rémunération nette imposable €

La cotisation mensuelle est d'au moins 0,75 % de la rémunération nette imposable (avant prélèvement de l'impôt à la source), ou de 0,50 % pour les retraités.

Par exemple, pour un salaire annuel de 12 000 €, le calcul de la cotisation se fait ainsi :

$12\ 000\ € / 12 = 1\ 000\ € \times 0,75\ \% = 7,5\ €$ par mois

L'adhésion ne sera effective qu'à la date de règlement de la première cotisation. La cotisation est due sur l'ensemble de la rémunération nette perçue, même en cas de situation particulière (apprentis, congé maladie ou accident, congé maternité, formation, chômage, etc.).

La cotisation syndicale ouvre droit à un **crédit d'impôt de 66 %**.

Date

Signature
de l'adhérent

MANDAT DE PRÉLÈVEMENT SEPA

Référence unique de mandat

(à compléter par le syndicat)

Type de paiement

Récurrent

En signant ce formulaire de mandat, vous autorisez la CFDT à envoyer des instructions à votre banque pour débiter votre compte, et votre banque à débiter votre compte conformément aux instructions de la CFDT. Vous bénéficiez du droit d'être remboursé par votre banque selon les conditions décrites dans la convention que vous avez passée avec elle.

Une demande de remboursement doit être présentée dans les 8 semaines suivant la date de débit de votre compte pour un prélèvement autorisé. Vos droits concernant le présent mandat sont expliqués dans un document que vous pouvez obtenir auprès de votre banque.

CRÉANCIER: CFDT

ICS: FR88ZZZ254894

Coordonnées du syndicat

Nom du titulaire du compte à débiter :

Coordonnées de l'adhérent

IBAN du compte à débiter

Fait à :

Signature

Le :

Mentions légales : Les données à caractère personnel recueillies sont nécessaires à la gestion de l'adhésion à la CFDT. La base légale de traitement est l'intérêt légitime car ces données permettent de fournir à l'adhérent des informations professionnelles, syndicales ou des services liés à son adhésion. Ces données sont à usage exclusif de la CFDT et ne sont pas communiquées à des tiers, ni commercialisées. Elles sont enregistrées sur le référentiel national CFDT, conservées par le syndicat en charge de leur traitement et gardées 5 ans en archives intermédiaires après le départ de l'adhérent puis supprimées définitivement.

Tout adhérent dispose d'un droit d'accès, de rectification, d'opposition, de limitation du traitement, d'effacement de ses données qu'il peut exercer à tout moment aux coordonnées précisées sur ce bulletin d'adhésion ou dans son espace en ligne. Si elles ne sont pas satisfaites du traitement de leur demande, les personnes disposent du droit d'introduire une réclamation auprès de la Commission nationale de l'informatique et des libertés (CNIL).

L'adhésion à la CFDT ouvre à ses adhérents un accès en ligne, accessible sur <https://monespace.cfdt.fr>. Après avoir activé son compte l'adhérent peut notamment modifier ses informations personnelles et contacter son syndicat CFDT.



AGRI • AGRO

PRODUC • TRANSFO • SERVICES

S'ENGAGER POUR CHACUN
AGIR POUR TOUS



site internet



facebook

47-49 avenue Simon Bolivar 75950 Paris Cedex 19
Téléphone : 01.56.41.50.50 - **Télécopie** : 01.56.41.50.30
Email : fga@cfdt.fr

Pour adhérer, flashez !



VOTRE CONTACT :